

n°82

Octobre 2012

SYLVINFO

Champagne-Ardenne

Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Introduction et adaptation d'essences en Champagne crayeuse
- 4 Syndicat des Ardennes : réunion baliveaux en juin 2013 et campagne d'adhésion 2013
- 5 Dossier : Quels services et outils internet pour le propriétaire forestier ?
- 9 Questions sylvo-cynégétiques
- 10 Conférence environnementale 2012
- 12 Brèves

Editorial

Le bois au cœur de la relance économique de notre région

De nombreux indicateurs économiques régionaux sont au rouge et nous déplorons trop fréquemment fermetures d'usines, délocalisations et mises au chômage. Plysol en est le dernier triste exemple !

Pourtant le bois est un atout non négligeable pour favoriser la relance.

D'abord parce que nous disposons d'une importante ressource en bois et que cette ressource, dont la mobilisation est pourvoyeuse d'emplois locaux, est à portée de main.

Ensuite parce que la demande en bois et produits dérivés n'a jamais été aussi forte : bois dans la construction de maisons, bâtiments et ouvrages d'art, bois pour le chauffage domestique et industriel, bois pour la fabrication de biocarburants et de produits chimiques,...

Il y a pourtant un « mais » de taille : encore faudrait-il qu'il y ait des projets et des acteurs pour les soutenir !

Avec des gens motivés, une ressource abondante et de bons projets, il est toujours possible de mobiliser les financements nécessaires, quitte à ce que les forestiers privés y contribuent directement, par eux-mêmes ou à travers leurs groupements et coopératives.

Le contexte économique général de notre pays est en train de changer et il devient urgent de nous y adapter en inventant de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes de travail.

Nous allons sans doute devoir apprendre à nous allier pour être plus forts, soit avec des partenaires d'autres secteurs, agricole, industriel ou commercial, soit avec des partenaires d'autres régions, mais nous devons tout d'abord et encore plus sûrement, apprendre à mieux collaborer entre nous, acteurs de notre propre filière forêt-bois !

Nous avons besoin de vendre nos bois, la gestion durable de nos forêts en dépend, et ce sera bon pour l'économie champardennaise !

P. Bonhomme
Président du CRPF

*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*



Chêne tortillard de Verzy.





Introduction et adaptation d'essences en Champagne Crayeuse

Premiers enseignements de la plantation expérimentale d'Échemines (Aube)



Vue du dispositif.

La Champagne crayeuse est une région naturelle présentant des sols très carbonatés dès la surface, et pauvres en éléments minéraux. Le choix d'essences y est donc restreint et la production de bois de qualité assez limitée. Les boisements actuels sont essentiellement composés de Pins sylvestres assez mal adaptés aux conditions du milieu et de Pins noirs, de forme et de qualité peu intéressantes. Il est donc apparu nécessaire de tester l'adaptation d'autres essences aux sols de Champagne crayeuse afin que les boisements à venir soient mieux adaptés aux spécificités de cette région. Dans ce cadre, un arboretum a été installé à Échemines, dans l'Aube, en 1986.

Après 26 ans, il est possible de commencer à interpréter les observations et mesures effectuées sur ce dispositif (photo 1).



Arboretum d'Échemines

Présentation du site d'Échemines

Le dispositif est constitué de 4 répétitions composées de 18 placeaux chacune, correspondant à 18 essences différentes. Les plants sont installés avec un espacement de 1,5 m x 3 m. Chaque placeau est constitué de 45 arbres. Les 18 essences ont été sélectionnées car elles semblaient pouvoir supporter les conditions difficiles des sols de Champagne crayeuse. Parmi elles, 6 sont des feuillus : l'Ailante, l'Aulne à feuilles en cœur, l'Érable sycomore, le Robinier faux-acacia, le Tilleul à petites feuilles et Zelkova crenata et 12 sont des résineux : le Calocèdre, le Cèdre de l'Atlas, l'Épicéa de Serbie, le Pin de Jeffrey, le Pin laricio de Calabre, le Pin laricio de Corse, le Pin noir d'Autriche, le Sapin du Colorado, le Sapin de Nordmann et le Séquoïa géant. 2 essences supplémentaires ont été installées début 1989 pour regarnir certains placeaux : l'Érable plane et le Hêtre.

Étude de l'adaptation des essences testées à la Champagne crayeuse

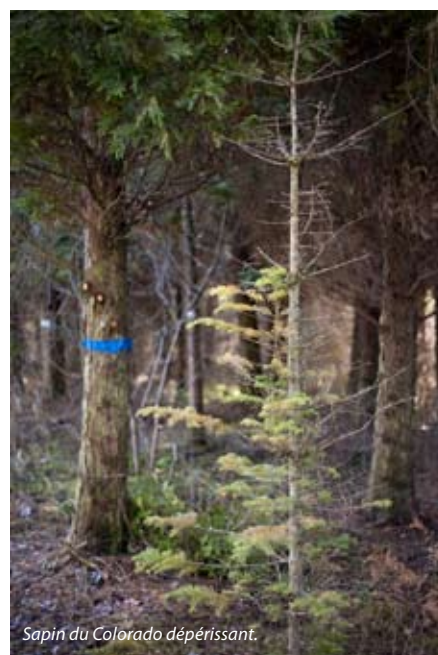
• Le taux de reprise

Les taux de reprise ont été calculés à partir des constatations des mortalités, effectuées après une saison de végétation, soit à l'automne 1986. Certaines essences ont montré des taux de reprise très faibles et ont donné un aperçu de leur incapacité à pouvoir s'installer sur les sols crayeux de la placette ; c'est le cas du Sapin de Nordmann dont le taux de re-

prise était de 55% seulement. Le Pin laricio de Corse a montré un mauvais taux de reprise pour les plants à racines nues (44%), par rapport à ceux en godet (100%), ce qui est fréquemment observé, en particulier sur des sols aussi difficiles.

• La mortalité

À l'issue de ces 26 premières années, la mortalité est très contrastée selon les essences (99 % de mortalité pour le Pin de Jeffrey, 5% de mortalité pour le Séquoïa géant). Suite à ces observations, il est possible de déclarer comme inadaptées à la Champagne crayeuse, ou tout au moins au sol de la placette étudiée, les essences suivantes : le Sapin de Nordmann, le Sapin du Colorado (photo 2), le Pin de Jeffrey, l'Ailante et le Robinier faux-acacia. Ce dernier a mas-



Sapin du Colorado dépérissant.



Cône de cèdre de l'Atlas.

Photo 3

sivement dépéri alors qu'il avait montré une très bonne croissance dans les premières années.

• La croissance

Les mesures de hauteurs et de circonférences prises depuis la plantation permettent de comparer les essences entre elles, en terme de production de bois. L'ensemble des résultats obtenus met en évidence les croissances intéressantes de 5 essences résineuses, le Cèdre de l'Atlas (*photo 3*), le Pin laricio de Corse, le Cyprès de Leyland, le Pin laricio de Calabre et le Pin noir d'Autriche et de 2 essences feuillues, l'Érable plane et l'Aulne à feuilles en cœur.

• La forme des arbres

La rectitude du tronc, la présence de fourches, la taille des branches et l'élagage naturel ont été obser-



Décollement d'écorce d'un cèdre de l'Atlas.

Photo 4

vés pour chacune des essences du dispositif. Certaines présentent de nombreux défauts, comme *Zelkova crenata*, d'autres ont une conformation plus intéressante comme le Cèdre de l'Atlas ou l'Aulne à feuilles en cœur.

• L'état sanitaire

Quelques observations de l'état sanitaire des différentes essences peuvent nous permettre d'estimer leur bonne adaptation à la Champagne crayeuse. Ainsi, le Pin laricio de Corse présente un déficit foliaire et un houppier souvent clair et est moins vigoureux que les autres Pins noirs, ce qui semble attester de sa moins bonne adaptation aux sols crayeux. Certains individus de *Zelkova crenata* montrent des problèmes de chlorose. Le plus préoccupant concerne le Cèdre de l'Atlas; en effet, depuis plusieurs années, de nombreux individus présentent des écoulements de résines sur le tronc, des nécroses et des décollements d'écorces (*photo 4*). La cause la plus probable semble être une longue période de sécheresse, phénomène mal toléré par le Cèdre.

Bilan de ces 26 premières années

Nous pouvons aujourd'hui dresser un premier bilan de l'adaptation des essences à la placette d'Échemines. Certaines peuvent être écartées car totalement inadaptées (*Ailante*, Pin de Jeffrey, Robinier faux-acacia, Sapin de Nordmann, Sapin du Colorado), d'autres ont une croissance ou une forme peu intéressante (*Calocèdre*, Cyprès de l'Arizona, Séquoïa géant, Tilleul à petites feuilles et *Zelkova crenata*). Un certain nombre d'essences semblent présenter des exigences compatibles avec une implantation en Champagne crayeuse et offrent les meilleurs résultats; c'est le cas de l'Aulne à feuilles en cœur, des Érables plane (*photo 5*) et sycomore, du Pin laricio de Calabre et du Pin noir d'Autriche. Enfin, les autres essences présentent des comportements intéressants quant à leur croissan-



Érable plane.

Photo 5

ce ou leur forme, cependant des incertitudes persistent, en ce qui concerne leur état sanitaire (Cèdre de l'Atlas et Pin laricio de Corse), leur comportement à plus long terme (Cyprès de Leyland et Épicéa de Serbie) et enfin, pour le Hêtre, son avenir face aux changements climatiques annoncés.

Il sera intéressant de poursuivre le suivi de cette placette afin d'en tirer tous les enseignements possibles. En effet, la croissance des essences testées est loin d'être terminée et nous ne connaissons pas encore le comportement à long terme de la plupart d'entre elles. De plus, l'évolution des problèmes sanitaires observés sur le Cèdre de l'Atlas doit être suivie pour qu'ils puissent être expliqués.

Avant de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble de la Champagne crayeuse, une synthèse de ce qui a pu être constaté sur d'autres dispositifs, installés sur cette région naturelle, serait nécessaire. En effet, certaines essences ont fait l'objet d'essais mais sans que les résultats aient été confrontés pour le moment.

Par ailleurs, il est important d'avoir conscience que la production de bois en Champagne crayeuse n'est pas forcément l'objectif recherché. D'autres besoins en plantations existent également dans le domaine agricole avec la création de haies, rideaux brise-vent et bosquets à vocations environnementale et cynégétique.

L. Carnnot



LA
FORÊT
PRIVÉE
ARDENNAISE

Syndicat des Ardennes : réunion baliveaux et campagne d'adhésion 2013

Dans les Ardennes, le syndicat des propriétaires forestiers s'est donné 2 objectifs pour 2013 :

- Augmenter de 10 % le nombre de ses adhérents,
- Mobiliser les jeunes générations chez les propriétaires.

Campagne d'adhésion 2013

C'est en effet très important à nos yeux d'élargir notre implantation dans le département. Les réunions que nous avons organisées fin 2011 et 2012 sur le thème des ventes qui ont réuni près de 200 propriétaires, à Poix Terron, Autrecourt et au Parc Nocturnia nous confortent dans cet objectif.

Nous avons pu constater l'intérêt croissant des propriétaires pour la forêt, le bois et la protection de l'environnement forestier si important pour notre département.

En décembre, nous transmettrons à l'ensemble des propriétaires qui reçoivent Sylvinfo un bulletin d'adhésion au syndicat qu'ils pourront

remplir et nous retourner s'ils ne sont pas adhérents, car nous avons besoin d'eux.

Nous devons nous mobiliser fortement dans les Ardennes - et dans toute la France - pour défendre la forêt :

1- Il devient urgent que nous retrouvions les aides nécessaires pour assurer le renouvellement de nos peuplements tant feuillus que résineux.

Avec la disparition du FFN (Fonds Forestier National), nous avons perdu les aides indispensables que nous recevions pour assurer à un coût acceptable les replantations ou les compléments de régénération à réaliser dans nos forêts.

La mise en place du fonds Carbone qui fait l'objet de discussions importantes en Europe en ce moment doit permettre de débloquent des possibilités significatives d'aide à la plantation pour les propriétaires, et nous aurons besoin de tous pour faire entendre notre voix.

2- Nous devons aussi réussir à mettre

en place un système d'assurance acceptable pour nous protéger des risques climatiques qui ont durement touché plusieurs régions de France ces dernières années, et en particulier les Ardennes. Depuis 10 ans, notre Fédération nationale ne ménage pas ses efforts dans ce domaine ; les négociations avec les assureurs et les pouvoirs publics avancent favorablement, mais il y a encore beaucoup à faire pour arriver à mettre en place un dispositif suffisamment attractif pour les forestiers.

3- Enfin nous devons poursuivre nos efforts pour faciliter la mobilisation des bois dans les massifs encore mal desservis

Réunion Baliveaux le dimanche 2 juin 2013 au Domaine de Vendresse

Nous voulons aussi sensibiliser les jeunes générations parmi les propriétaires forestiers et convaincre les plus courageux de nous rejoindre dans nos organisations syndicales. Car si nous voulons être efficaces, il faut que nos conseils d'administration soient représentatifs de la diversité ardennaise, qu'ils se renouvellent, rassemblent le plus de talents possibles, et... donnent un coup de jeune à nos têtes chenuées !!

Cette journée baliveaux aura lieu au Domaine de Vendresse le Dimanche 2 juin de 9 h à 17 h. Il y aura une matinée un peu studieuse où nous essaierons de sensibiliser nos jeunes et futurs propriétaires forestiers à la diversité de la forêt ardennaise, à l'attachement profond qui nous anime pour notre forêt et à notre volonté déterminée de la maintenir et de la préserver avec l'assistance de nos organisations forestières locales.

Nous partagerons un repas amical avant de visiter quelques belles forêts dans les environs.

H. Balsan

Président du Syndicat des Ardennes





Quels services peut rendre internet aux propriétaires forestiers ?

De plus en plus de sites internet proposent la recherche ou la visualisation gratuite de cartes qui vont du simple fond routier jusqu'au plan cadastral. L'objectif de ce dossier est de donner des éléments de réponse aux questions que peuvent se poser des propriétaires sur la situation de leur patrimoine.

Suis-je propriétaire de parcelles forestières ?

Les propriétaires, du fait de l'éloignement de leurs lieux d'origine, ont pu perdre la connaissance de leurs biens.

Aucun site internet ne peut répondre à cette question, seuls les services cadastraux (à défaut d'acte notarié) le peuvent. En effet, ces données sont d'ordre privé et ne peuvent être divulguées sur des sites publics.

Tout propriétaire doit normalement disposer d'un acte notarié. En absence de ce document, vous pouvez obtenir copie de celui-ci auprès de votre notaire. Du point de vue juridique, c'est le seul document ayant valeur officielle pour garantir le droit de propriété.

Pour les informations détenues par le cadastre, des modalités de délivrance au public sont précisées par un décret. La demande doit être adressée à l'Administration fiscale ou aux communes (mairie, centre des impôts ...). Elle doit prendre la forme d'une lettre écrite comportant obligatoirement :

- les nom et prénoms ou la raison sociale du demandeur,
- la commune de situation des immeubles,
- la personne ou les immeubles concernés.

Vous trouverez l'adresse des centres d'impôts fonciers et cadastre de Champagne-Ardenne sur le site internet : http://annuaire.service-public.fr/navigation/champagne-ardenne_centre_impots_fonciers.html

Où se situent mes parcelles forestières ?

Les indivisions et les différentes successions qui ont eu lieu, ont souvent divisé les parcelles, à tel point que les nouveaux propriétaires ne savent pas où se situent précisément leurs biens.

Le site internet « www.cadastre.gouv.fr » peut répondre à cette question. Ce site est proposé par le Ministère des Finances. Il permet de visualiser et d'imprimer des plans cadastraux gratuitement.

Il faut cependant connaître la commune de situation ainsi que la section et le numéro de la parcelle cadastrale.

Vous trouverez sur la page d'accueil (*photo 1*) un lien « [Préférer une recherche par référence cadastrale](#) ».

Il vous suffira alors de remplir les champs de ces informations et de lancer la recherche.

Les résultats s'affichent (*photo 2*), en cliquant sur la loupe dans la bande jaune, une fenêtre va afficher une carte de la parcelle cadastrale. Le point rouge indique le centre de la parcelle recherchée.

En cliquant sur la loupe dans la bande bleue vous afficherez l'ensemble de la feuille cadastrale où se situe la parcelle recherchée.

Sur la fenêtre carte qui a été ouverte, plusieurs outils sont à votre disposition pour vous permettre de vous déplacer sur le plan, d'obtenir des informations sur la parcelle et sur la feuille cadastrale ou encore d'imprimer gratuitement un extrait de plan.

Photo 1

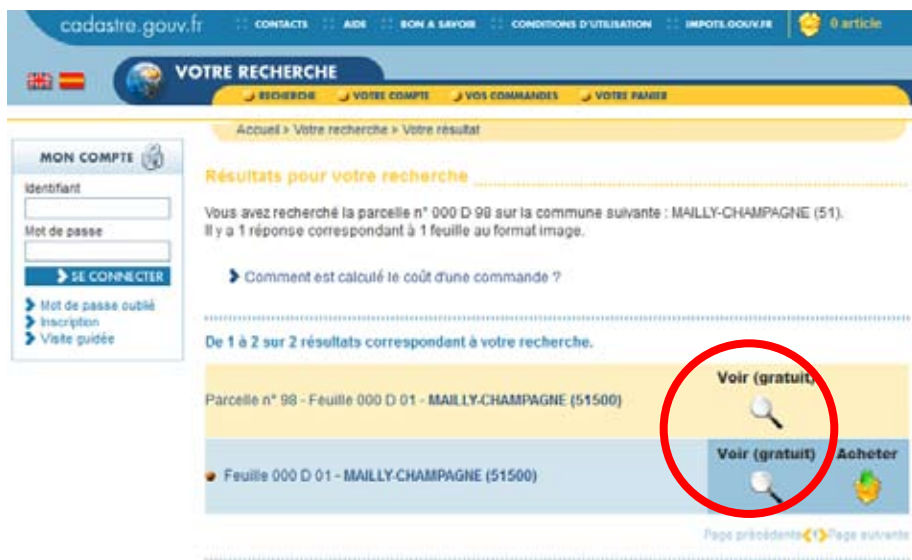


Photo 2

Des outils avancés vous permettent d'effectuer des mesures ou encore de porter aux plans des modifications de construction ou des commentaires.

Pour utiliser ces outils, il suffit de suivre les instructions dans le cadre en dessous du plan (Photo 3).

Comment connaître mes voisins et leurs adresses ?

Vous ne trouverez pas, sur le site du cadastre, les noms et adresses des propriétaires des parcelles. Ces informations ne sont disponibles qu'auprès des services du cadastre et en mairie et ne sont délivrées que sous certaines conditions.

Il vous faut alors relever les numéros des parcelles voisines de la vôtre et rechercher les propriétaires via les services cadastraux (souvent payants), ou auprès de la mairie (service gratuit) où se trouve votre parcelle.

Que savoir de plus sur ma parcelle ?

Une fois que vous savez où se trouve votre parcelle, les questions qui peuvent se poser sont :

- Que contient-elle (feuillus, résineux, landes...) ?
- Que trouve-t-on à côté (bois, pâture, habitation...) ?
- Existe-t-il des contraintes diverses (réseaux routier et hydrographique, zonage écologique...) ?

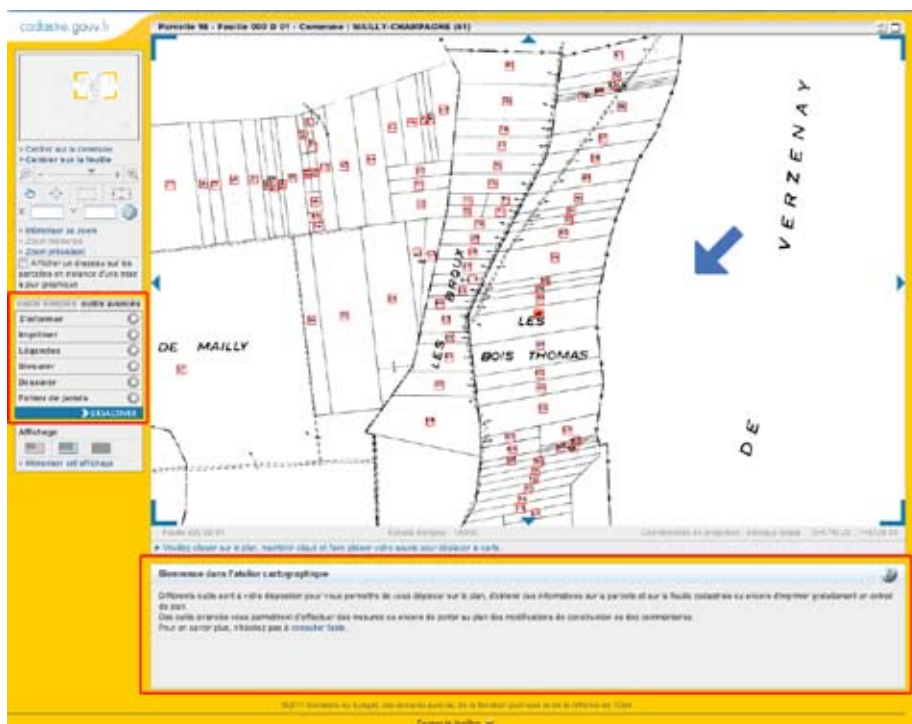


Photo 3

Le site www.geoportail.gouv.fr peut répondre à certaines de ces questions depuis votre ordinateur. Ce site est une émanation des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture associés à l'I.G.N (Institut National de l'Information Géographique et Forestier) et au B.R.G.M (Bureau des Recherches Géologiques et Minières).

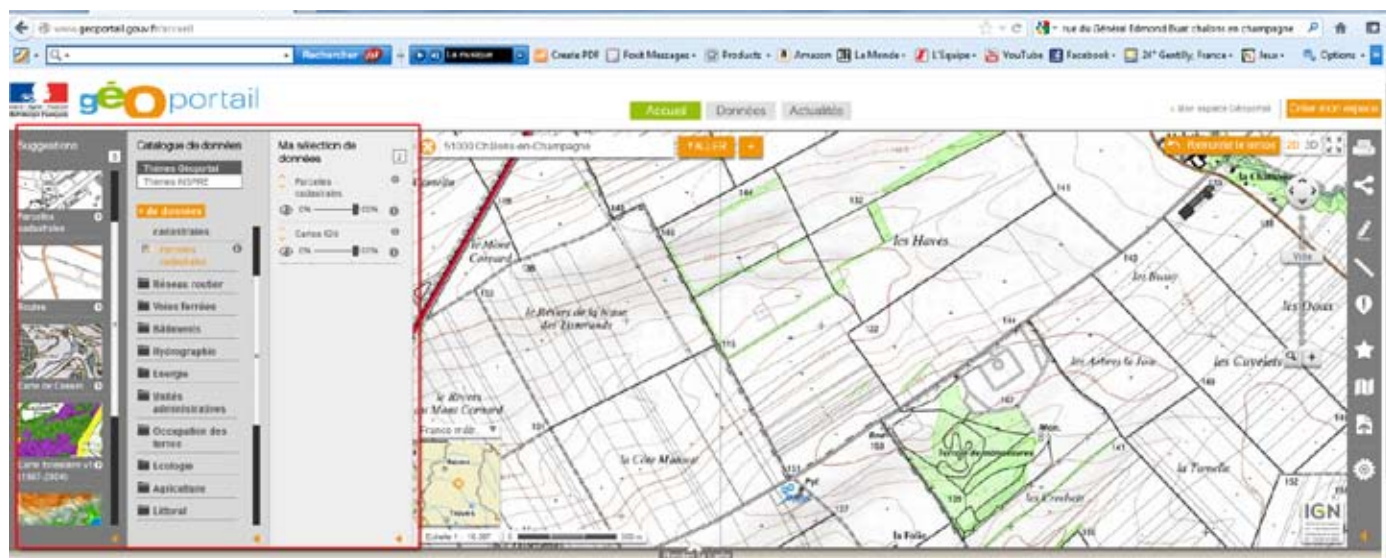
Le Géoportail vous permet de visualiser non seulement des cartes et des photographies aériennes, mais aussi de nombreuses autres données géolocalisées liées à l'environnement, à l'aménagement, au service public... La diversité des données mises en ligne sur le Géoportail est susceptible d'intéresser les propriétaires forestiers, dans le cadre d'une utilisation personnelle ou professionnelle.

Depuis la page d'accueil, il vous suffit de renseigner le nom de la commune que vous souhaitez visualiser, puis cliquez sur « Y ALLER ».

Pour afficher les données, trois volets sont disponibles (Photo 4) :

- Le volet « Suggestions » vous propose une sélection de données fréquemment consultées sur le Géoportail. Un clic sur la vignette ou sur son titre (exemple : « Parcelles cadastrales ») affiche la donnée (dans le cas de l'exemple, les limites cadastrales) sur la carte.
- Le volet « Catalogue de données » permet d'accéder à l'ensemble des données proposées sur le Géoportail depuis la carte. Les données y sont triées par thèmes (Photographies, Cartes, Cartes historiques...). Pour afficher les données, on clique sur le thème souhaité, puis on coche la case correspondant à la donnée, (exemple : Photographies puis cocher Photographies aériennes). L'icône donne la source de la donnée et affiche la légende.
- Le volet « Ma sélection de données » permet de modifier l'opacité / la transparence de chaque donnée en déplaçant le curseur sur la réglette (0 % : donnée invisible ; 100 % : donnée opaque cachant toutes les données en dessous).

Photo 4



Comme pour le site « Cadastre », il est possible de mesurer, de dessiner et d'imprimer, grâce aux outils se trouvant dans la barre grise à droite de l'interface cartographique.

Attention, suivant l'échelle de votre carte, les couches peuvent ne pas apparaître. Il est, par exemple, impossible de visualiser la photo aérienne si l'échelle est en dessous de 1/2000^{ème}.

Voici un exemple de carte ci-dessous que vous pouvez produire sur ce site :

Les données affichées sur ce plan sont : les parcelles du cadastre, la photo aérienne, une zone Natura 2000 (en jaune).

Grâce à ce site, vous pouvez obtenir bon nombre de renseignements de toutes sortes sur vos parcelles forestières.

Comment retrouver les limites de mes parcelles sur le terrain ?

Avant de partir, il convient de se munir de quelques outils indispensables pour trouver ses parcelles et repérer leurs limites :

- La carte IGN permet une localisation simple et rapide à partir des éléments repérables, comme les routes, chemins, bâtiments...
- Les photos aériennes apportent des précisions supplémentaires (arbres d'alignements, cours

d'eau, bâtiments, voirie...).

Ces deux éléments peuvent être obtenus sur le site du Géoportail :

- le plan cadastral qui permet de visualiser les limites de vos parcelles (bornes, distances entre les angles de la parcelle...),

- le petit matériel indispensable : règle graduée, boussole, peinture...

Sur le terrain, il faut être attentif aux éléments naturels traditionnellement utilisés pour matérialiser les limites de parcelles : talus, ruisseaux, fossés, muret... D'autres indices sont apportés par les différences d'aspects entre les peuplements (essences, âges...).

Dans le meilleur des cas, les angles de votre parcelle peuvent être repé-





Repérage de limites sur le terrain grâce au GPS.

rés par une borne, en général une pierre taillée. Si vous trouvez ces bornes, il peut être utile de les dégager et de les repérer à la peinture ou par un piquet.

Il existe de nouveaux moyens pour repérer des limites, par le biais du GPS : on peut retrouver des points localisés sur une carte. Le site « Cadastre » peut vous fournir les coordonnées des points à localiser, qu'il vous faudra ensuite saisir dans votre GPS. Cet outil est une aide à la recherche, il ne vous indiquera pas la limite officielle de votre parcelle.

Certains modèles de GPS permettent d'intégrer les plans de l'IGN, du cadastre et la photo aérienne, cela évite de s'encombrer avec plusieurs plans papiers et de se repérer directement sur le terrain.

Toutefois, si vous ne parvenez pas à trouver seul vos limites, vous pouvez

contacter vos voisins qui peuvent avoir une bonne connaissance du terrain ou un géomètre expert qui pourra également procéder à un bornage (mais il faut que ça en vaille le coût...!).

Et Google Earth ?

Google Earth est un logiciel édité par la société Google, vous permettant d'explorer le monde vu du ciel, à partir de votre ordinateur. Grâce à une interface simple et claire vous pourrez aller d'un point à un autre du globe en quelques clics. Le logiciel est très pratique pour la recherche et la présentation de données géographiques.

Il est limité pour le monde forestier car il ne possède pas de fond de carte IGN ni cadastrale. Il ne possède que la photo aérienne. Son seul intérêt est d'avoir un environnement plus convivial (bien que Géoportail

ait fait de gros efforts à ce propos), et d'avoir un aperçu rapide de vos parcelles forestières et de leur environnement dès lors que vous avez une connaissance assez précise de leur localisation.

Comment créer ses propres plans ?

Les sites internet du cadastre et du Géoportail permettent d'imprimer des plans avec les données disponibles. Mais dès lors qu'il faut modifier ces données, ou d'en créer de nouvelles, il est impossible de le faire.

Il faut alors acquérir un logiciel de SIG (Système d'Information Géographique). C'est un système informatique permettant, à partir de diverses sources, de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement.

Il existe un type de SIG téléchargeable gratuitement sur internet : Quantum GIS, également appelé plus simplement QGIS. Ce logiciel vous permettra de produire vos propres cartes, à condition de détenir les données nécessaires (pour les cartes IGN, il faut les acheter en format informatique auprès de l'IGN). Ce logiciel est destiné aux personnes qui ont déjà une connaissance du SIG, mais il reste aisé à prendre en main.

Une fois la prise en main effectuée et après l'obtention de données, il vous sera facile de produire vos propres plans et de les modifier comme vous le souhaitez. Les avantages de ce logiciel sont sa gratuité et sa gestion d'une multitude de formats de fichiers (Mapinfo, shapfile, GPX, DXF...).

En conclusion

Tous ces nouveaux outils sont d'un grand intérêt pour les forestiers, alors n'hésitez pas à les utiliser !

Si vous souhaitez vous perfectionner sur leur utilisation, consultez les différentes rubriques qui expliquent le fonctionnement du site internet :

[pour le site cadastre : rubrique 'Aide'](#),
[pour le site Géoportail : rubrique 'Tour d'horizon'](#).

J.B. Wokan



Divers types de GPS disponibles dans le commerce.



Questions sylvo-cynégétiques

1. Lu dans la presse

La progression récente des grands ongulés sauvages en France

(Extraits de l'article paru dans le numéro 294 de la revue Faune Sauvage de l'ONCFS – 1^{er} trimestre 2012)

L'évolution des tableaux de chasse de tous les ongulés chassés en France reflète l'importante progression de ces espèces au cours des 20 dernières années.

Quelles sont les conséquences de cette progression généralisée ?

On assiste à une situation où les différentes espèces se superposent de plus en plus sur les territoires et en particulier sur les territoires forestiers puisque ceux-ci en représentent environ 40 %.

Espèces	Réalisations 1987 - 1988	Réalisations 2007 - 2008	Progression sur 20 ans
Cerf	10 829	45 137	x 4,2
Chevreuil	131 068	501 345	x 3,8
Sanglier	91 314	522 174	x 5,7

Évolution sur 20 ans en France des populations des 3 espèces principales d'ongulés sauvages.

Lorsqu'une ou deux espèces sont présentes, il s'agit le plus souvent du chevreuil et/ou du sanglier pour 43 % du territoire métropolitain.

Si on retire le sanglier, il y a superposition d'au moins trois espèces d'ongulés dans 23 % des forêts françaises.

Quand on sait qu'à cette superposition d'espèces, s'ajoute l'augmentation de leur densité, on comprend aisément que cela génère des difficultés forestières et agricoles de plus en plus fréquentes.

Et alors que les populations d'ongulés sont en constante expansion dans notre pays, celle des chasseurs vieillit peu à peu.

La gestion de la grande faune sauvage en France devient de plus en plus complexe et dépasse les limites du monde cynégétique pour devenir une véritable problématique sociétale.

2. Le CRPF intensifie ses actions pour une meilleure connaissance des équilibres sylvo-cynégétiques

L'équilibre entre populations de grand gibier et peuplements forestiers passe par la connaissance d'un certain nombre d'indicateurs tant cynégétiques que sylvicoles, pour appréhender au mieux les prélèvements à effectuer annuellement par la chasse.

Depuis 2003, le CRPF réalise un suivi de la pression cynégétique en forêt de Vassy-Coupigny dans la Marne, selon une méthode statistique rigoureuse et validée au niveau national.

En cohérence avec le contrat d'objectifs et de performance État-CNPF pour la période 2012-2016, il a été décidé de multiplier ce type de dispositifs en région.

Département	Nom du massif	Surface (ha)	Forêts privées	Forêts publiques	Opérateurs
08	Vendresse *	2 130	x	x	CRPF
10	Dispositifs engagés de longue date par l'ONF et suivis avec le CRPF.				
51	St Imoges *	1 780	x	x	CRPF
	Vassy - Coupigny	1 740	x		CRPF
	Épernay	1 010	x		Gestionnaire
	Enghien	780	x		Gestionnaire
52	Écot la Combe *	2 320	x		CRPF
	Le Corgebin *	2 780	x	x	Syndicat des propriétaires forestiers

(*) Massifs dont les relevés IC ont commencé en 2012.

Par ailleurs depuis 1993, un groupe cynégétique a été créé dans la Marne ; il est animé par le CRPF.

Ce groupe composé de propriétaires cooptés par le technicien et l'Administrateur chargé des questions cynégétiques permet de faire le bilan, par secteur cynégétique, des problèmes liés au gibier. Ces informations sont relayées ensuite lors des réunions locales ou départementales par ses membres. Le conseil de centre du CRPF a décidé la mise en place de groupes similaires dans les autres départements de la région. Si vous êtes intéressés par cette démarche et que vous souhaitez vous investir dans un de ces groupes, nous vous invitons à contacter les différents techniciens de secteur du CRPF. Leur mise en place est prévue à partir de 2013.

P. Theisen



Conférence environnementale 2012 La forêt et la filière bois : les oubliés !

La conférence environnementale des 14 et 15 septembre avait pour objectif de permettre à la France d'engager de façon exemplaire la transition écologique et énergétique pour répondre aux urgences environnementales et préparer le monde de demain. Ce rendez-vous devait relancer le dialogue environnemental entre gouvernement, ONG, syndicats, employeurs et élus et fixer une nouvelle feuille de route « verte » cinq ans après le Grenelle de l'environnement.

Ouverte vendredi par François Hollande, en présence de 14 ministres et 300 représentants d'ONG, d'élus, de syndicats et d'industriels, elle avait deux grandes priorités : la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. Cinq tables-rondes thématiques (énergie, biodiversité, santé, fiscalité, gouvernance) ont été organisées.

La forêt ne jouerait pas de rôle dans la biodiversité en France ...

Énergie, biodiversité, santé, fiscalité, gouvernance ... Autant de thèmes où la forêt et le bois auraient pu être représentés. Seuls représentants d'une filière qui représente 440 000 emplois en France -avec des enjeux écologiques, économiques et sociaux essentiels pour le monde de demain et répondant à tous les objectifs que se donne le Président de la République dans le cadre de son projet sur le redressement productif de notre pays- Henri Plauche Gillon, président de Forestiers Privés de France et Laurent Denormandie, président de la Fédération nationale du Bois, invités à la dernière minute, ont été placés à la table ronde « énergie » au motif que la forêt « n'avait pas de rôle dans la biodiversité »... Oui, vous avez bien lu. Ce réservoir majeur de la biodiversité en France n'avait pas sa place à cette table-ronde, ni jouant aucun rôle majeur...

Oublié également : le rôle majeur joué par la forêt et le bois dans la lutte contre le changement climatique ...

Le Président de la République a bien insisté dans son discours d'ouverture sur la réalité du réchauffement climatique et la nécessité de parvenir à un accord sur le climat en s'engageant pour son quinquennat à une véritable diplomatie environnementale. Il a bien rappelé également les engagements pris en 2008 par l'Europe dans le cadre du « paquet énergie-climat », c'est-à-dire réduire, à l'horizon 2020, nos émissions de gaz à effet de serre de 20 %, porter à 20 % la part de nos énergies renouvelables dans la consommation énergétique et réduire de 20 % notre consommation d'énergie.

Pour autant ni le rôle essentiel de la forêt ni celui du bois en termes de captation de gaz carbonique n'ont seulement été évoqués au cours de ces deux jours ...

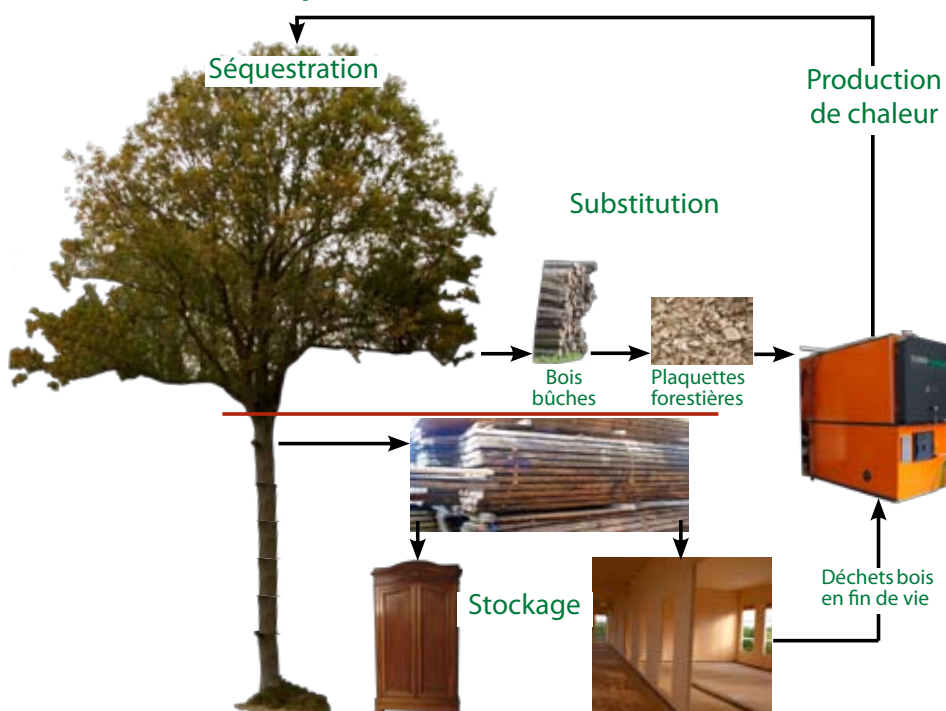
Faut-il le rappeler ? Apparemment

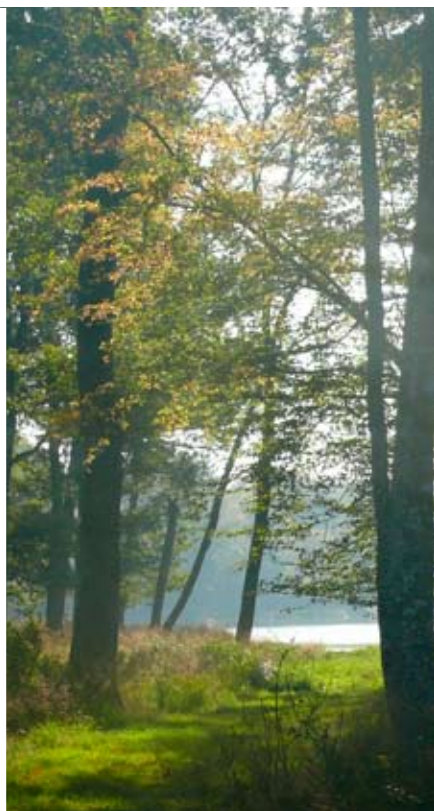
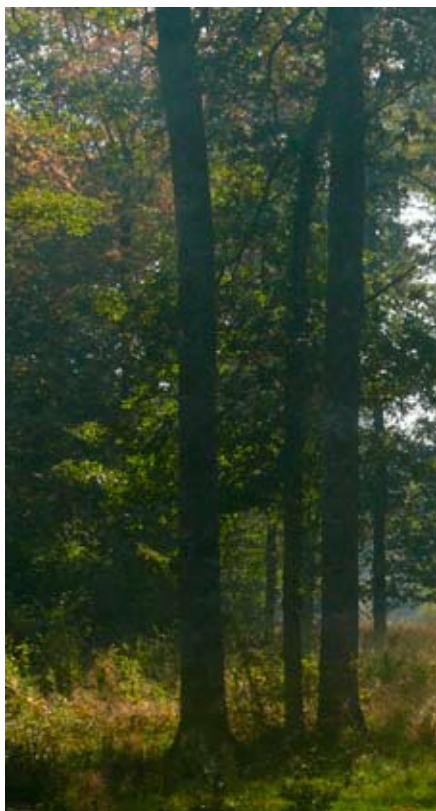
oui. Les écosystèmes forestiers absorbent le CO_2 de l'atmosphère. L'utilisation des produits bois prolonge le stockage du carbone et permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre en se substituant à des matériaux coûteux en énergie ou directement aux énergies fossiles dans le cas du bois énergie. La filière forêt-bois est aujourd'hui le principal puits de carbone français.

À savoir : un million de tonnes de CO_2 (MTCO₂) correspondent à une journée de consommation énergétique en France.

Rappelons le rôle des forestiers : plus les arbres sont jeunes et en pleine croissance, plus ils absorbent de gaz carbonique pour pousser. Ainsi les forêts qui absorbent le plus de carbone sont celles que l'on exploite. Les forestiers, en assurant la gestion durable de leurs forêts, des récoltes de bois régulières, contribuent à lutter contre l'effet de serre. Une forêt en pleine croissance peut absorber de 11 à 37 tonnes de CO_2 , par hec-

Le carbone dans les produits et matériaux bois





tare et par an ! Même coupé, le bois continue de « piéger » le gaz carbonique dont l'arbre a eu besoin pour pousser. Ainsi une maison construite avec 20 m³ de bois stocke 20 tonnes de gaz carbonique ! Utiliser le bois dans ses multiples usages, c'est participer à la lutte contre l'effet de serre. Il aurait été pertinent de l'entendre rappeler lors de la conférence environnementale surtout lorsque le sujet de la réhabilitation de logements sociaux a été abordé...

Une urgence pour la forêt et la filière bois : le Fonds forestier stratégique carbone (FFSC)...

Ce fonds servirait au renouvellement et à l'accompagnement de la forêt française, en particulier en prenant en compte son adaptation au changement climatique. Il est prévu aussi au sein d'un véritable plan Forêt-Bois un véritable plan d'ensemble valorisant la totalité de la filière forêt-bois française, et comportant pour sa partie aval un soutien à l'amélioration de sa productivité et à la création de nouveaux débouchés pour les bois français qui seront mis sur le marché.

Le Président Hollande, interrogé par les forestiers privés lors de la campagne électorale à la Présidentielle avait

répondu sur ce point : « La forêt absorbe plus du quart du CO₂ produit par la France. Elle doit donc bénéficier d'une grande partie de ce fonds qui pourrait alimenter un fonds national d'investissement dans la filière : replantation, investissements stratégiques, recherche et développement. Une telle évolution impose une concertation avec

les acteurs économiques de la filière et la mise en place d'un plan stratégique de longue échéance pour revigorer l'économie forestière autour de notre production nationale. »

**Communiqué de presse de la
Fédération des Forestiers Privés
de France**

Le gouvernement l'aurait-il déjà oublié ?

« La forêt et la filière bois n'ont pas été présentées ni perçues lors de cette conférence environnementales comme des éléments essentiels. Elles peuvent pourtant jouer un rôle majeur dans le redressement productif et économique de la France tout en jouant un rôle environnemental majeur pour surmonter la crise écologique actuelle. Nous ne manquerons pas de le rappeler à nos élus » a déclaré Henri Plauchegillon, Président de la Fédération des Forestiers Privés de France.

« Notre projet de Fonds Stratégique Carbone permet de répondre aux enjeux que le pays s'est fixé en termes de transition énergétique mais aussi industriel et d'emplois.

Transition énergétique : actuellement la filière bois permet de participer à hauteur de 10M de tep dans la facture énergétique de la France, soit en euros par rapport au prix du baril de brut, 6 milliards d'euros d'économie qu'il faudrait sinon payer en énergie non renouvelable. Le projet que nous présentons permettrait d'augmenter cette participation d'un minimum de 3M de tep supplémentaires, soit une nouvelle économie d'au moins 2 milliards d'euros supplémentaires, tout en développant la transformation du bois d'œuvre et en créant des emplois, puisque nous l'avons évalué à 25 000 nouveaux emplois créés en huit ans. » a-t-il insisté.



Nouvelles brèves

Atlas des mammifères sauvages de Champagne-Ardenne



Cet ouvrage présente tous les mammifères sauvages pouvant être rencontrés dans notre région (mais plus ou moins difficilement, si on pense au castor par exemple).

Pour chaque espèce sont décrits la morphologie, le régime alimentaire, le comportement, l'habitat ainsi que l'état des populations à l'échelle européenne, française et régionale. De plus, d'abondantes photographies et cartes en rendent la lecture passionnante. (Édité par la LPO Champagne-Ardenne).

Un nouveau président à l'Union des Sylviculteurs de la Marne

L'Assemblée Générale de l'Union des Sylviculteurs de la Marne a élu le 6 juillet dernier, M. François Girard pour Président. Il remplace M. Bernard Lisch qui n'avait pas souhaité se représenter et auquel il a été rendu un vif hommage.

Âgé de 70 ans, propriétaire dans l'ouest marnais, M. Girard est depuis longtemps un membre actif des organisations forestières départementales comme GGDFM, Eperfor. M. Girard est un ardent défenseur de la filière forêt-bois auprès des instances administratives et politiques de la Marne et appelle à ce titre tous les propriétaires à saisir le syndicat pour appuyer ses interventions.

Union des Sylviculteurs de la Marne
3 rue Lochet - 51200 ÉPERNAY

☎ et 📠 03.26.55.53.81

✉ syndicatforetsprivees.51@wanadoo.fr

L'équipe du CRPF en Haute-Marne complètement renouvelée

En effet, après le départ en retraite en 2010 de Bernard Perrin, c'est aujourd'hui Florent Nonon qui va quitter l'antenne CRPF de Chaumont pour rejoindre à Auch, le CRPF de Midi-Pyrénées. Il sera resté 25 ans à ce poste à la satisfaction générale. Encore merci Florent !

Il va être remplacé dès le 1^{er} décembre, par



Damien Breugnot. À 30 ans, Damien a déjà acquis une bonne expérience professionnelle, d'abord en coopérative, puis depuis

5 ans comme technicien PDM dans les Ardennes. Il aura la responsabilité de la moitié nord du département, la moitié sud étant sous la responsabilité de Louis-Adrien Lagneau.

Antenne CRPF de Chaumont :

6 rue Bouchardon - BP 106 - 52003 CHAUMONT cedex - ☎ 03.25.03.40.84

L'UFPCA prévoit de lancer un nouveau cycle régional de professionnalisation Fogefor en 2013 intitulé

« Gérer un groupement forestier »

Ce Fogefor de 4 jours sera organisé en 2 sessions :

- **Session 1** : Fonctionnement administratif, législatif et financier du groupement forestier
Description des peuplements, gestion et sylviculture.
- **Session 2** : Fiscalité et législation en forêt
Commercialisation des bois.

Les personnes intéressées, peuvent se renseigner et s'inscrire en contactant l'UFPCA :

Contact : UFPCA - ☎ 03.26.65.75.01 - 📠 03.55.03.57.05 - ✉ ufPCA@orange.fr

Bulletin de liaison des organismes de la forêt privée de la région Champagne-Ardenne

CRPF

✉ **MRFB - Complexe Agricole du Mt Bernard - Route de Suippes**
51000 Châlons-en-Champagne

☎ **03 26 65 18 25**

📠 **03 26 65 47 30**

✉ **champagneardenne@crpf.fr**

Sylvinfo est réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne, par l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne et par les Syndicats des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Départementaux.

Crédits photos et illustrations : CRPF de Champagne-Ardenne, Syndicats départementaux

Directeur de la publication : Patrice BONHOMME

Directeur de la rédaction : Claude BARBIER

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne à Épernay (51).

IMPRIMERIE
LE RÉVEIL DE LA MARNE

